Jeudi 2 juin - SAINT MARCELLIN

MERCREDI 1- JUIN 1910

La journée

La neuvelle législature s'est euverte aujeurd'hui, i" juin.
En un langage élevé, M. Lenis Passy, dayen d'âge, qui préaldait, a denné d'axecillents censells à ses cellègues, qui s'honereralent et assureralent le bleu du pays en a'an înspirant.

M. Brisson a- été éin, comme on s'y attendait, président previseire.

Malgré le manvala temps, tes acaphaudriers ent pu river an « Pluviôse » tieux neuvelles chainsé.

Le système de représentation proper-tionnelle que proposera le genverne-ment et sur lequel en est fixé aujeur-u'hui, est une combinateen en système majoritaire et en système belge. Il soulèvera de vives disenssiena.

'Après platdeiries de l'avocat des Ant-cales et da l'avocat de l'évêque da Cahors, le procès intenté par les insti-anteurs du Lot à Mgr Laurans a été ren-voyé à huitaine peur les cenclusions du procureur.

En Espague, & Canalojas, démas-guant sea Intentiona, s'attaque par dé-cret à čertaines Congrégations reli-gieuces.

Les Amicales

contre les évêques

Mgr Laurans

Les instituteura du Lot réclament, à Mgz l'évêque de Cahors 5000 francs de tiommages-intérêts. Devant le tribunal ou e procès est veau mardt, Mr Flach, du barreau de Paris, a plaidé la recevabilité de la plainte des instituteurs.

A l'audience de l'après-midt, Mr Martin, avocat de Mgr Laurans, a plaidé l'irrecembilité et conclu à l'acquittement.

L'affaire est remise à huitaine pour les rénclusions du procureur.

Mgr Turinaz

Le 31 mai, par ministère d'buissier, a flé signifié à Mgr Turinaz, évêque de Nancy, l'appel que les Amicales font du jagement rendu par le tribunal de Nancy, les déboutant de leur action intentée rontre l'évêque pour son adhésion à ja lettre collective de l'épiscopat.

Le cinquantenaire

des souaves pontificaux

Nous rappelons que les zeuaves pontifi-caux vont célébrer leur giorieux cinquan-lensire. Mgr de Cabrières présidera la cé-rémonie religieuse à Montmartre, jeudi, à 40 h. 1/2.

M. Soude et l'écharge tricolore

Un incident, qui mérite d'être signalé, l'est passé dimanche au cours du banquet bfiert à M. Goude, en souvenir de son élec-tion du 8 mai. Comme M. Masson, employé révoqué des D.T. T. récemment, réintégré avait offert

du 8 mai. mme M. Masson, employé révoqué des P. T. T., récemment réintégré, avait offert une écharpe de député à M. Goude, ce der-nier la prit dédaigneusement et dit : Cette lécharpe, je ne la porterai qu'avec regret, parée que le drapeau tricolore est l'em-blème de cette bourgeoisie criminelle qui fit fusiller les héros de la Commune dont pous célébrons aujourd'hui l'ânniversaire. Puis, montrant le drapeau rouge dont il ullait solennellement faire remise à l'Union bles sections de la première circonscription bles sections de la première circonscription That solennellement faire remise à l'Union des sections de la première circonscription de Breet, il s'écria : « Notre drapeau, ciavens, le voilà i »

Il affirma ensuite ou'il ne renierait rien de son passé révolutionnaire et qu'il continuerait à combattre de toutes ses forces le easitalisme « immonde ».

Nous garantisequs l'authenticité absolue de ces paroles.

40° départ du Pèlerinage de Pénitence

Les vacances les plus saintes, les plus Les vacances les plus saintes, les plus Instructives et certainement les plus gyréables sont celles du voyage sacré en Drient, qui, du 18 août au 30 septembre, promènera les privilégiés depuis les souvenirs palpitants de Jérusalem, Nazareth, Pibériade, aux sédâuantes splendeurs de l'Egypte, eux ruines incomparables du paranteme, à Baalbeck, à la ville musulmane par excellence, Damas, au Liban, à Conslantinople el sa Jeune-Turquie, à Athènes, tont les monuments sont tout un poème; infin, à Malte l'imprenable, toute vivante more du souvenir des chevalters, en Siville, aux ruines de Messine, à Naples, à Pompéi, etc., etc.

Les quarante-deux jours laisseront une gente empelais sur la vie entière de ceux

Ces quarante-deas jours lasserout une forte empreinte sur la vie entière de ceux ni pourront fatre la dépense.

LILLE -- 15, rue d'Ang

L'idée de réforme aur laquelle roule l'admirable Encyclique adressée au monde par S. S. Pie X, à l'occasion du troisième centenaire de l'illustre réfor-mateur saint Charles Borromée, est con-tinuelle dans l'Egilse catholique.

Travailler à réformer le monde par la vivissante vertu du chrietianisme et réformer sans cesse ses propres membres, que la corruption de la nature a'efforce d'entraluer en dehors des sentiers de la vérité et de la vertu, telle est l'œuvre à laquelle elle ne cessa jamais de a'adon-

A l'beure où, au cri de a Réforme l Réforme i » les protestants tentèrent, a non pas la restauration mais pluiôt la déformation et la destruction de la foi ot des mœurs », saint Charics Borromée, cardinal-archevêque de Milan, fut l'un des principaux ouvriers de la vraie ré-forme qui s'accomplit dans l'Eglise. Et maintenant que, « au milieu dea tem-pêtes que nous subissons a, une réforme profonde est nécessaire tant dans le monde entraîné vers les abimes que dans l'Egilse dont les enfants ne subissent que trop l'influence mortelle de l'ersent que trop l'influence mortelle de l'er-reur et du vice, netre grand Pape pour-suit cette grande œuvre avec une in-domptable énergie, redisant sans cesse, dans ses actes plus encore que dans ses paroles, la devise de son Pontificat : Tout restaurer dans le Christ.

Comblen est saisIssant le contraste que fait revivre le document pontifical i Né dans un pays où furent effroyablement cruelles les guerres de religion, nous avons vu les douloureux vestiges des ruines accumulées par lea disciples de Luther et de Calvin. On a conservé le prochèrement de la visité connoritée procès-verbal de la visite canoniqua falle dans les paroisses au sortir de gatte période : partout ce n'étaient que profa-nations et destructions, Maintenant en-core, les vieillards montrent avec Indignation aux enfants les lieux où l'on se battit et l'emplacement des édifices rasés. Les ruines metérielles n'étaient, du

reste, qu'un symbole des ruines morales autrement terribles qu'entraina l'héré-sie : destruction de la foi, dissolution des mœurs, scission de la patrie française, iutes fratricides partout.....

iuttes fratricides partout....
Mais pendant que l'bérésie détruisait en prétendant réformer, une légion de saints se levait — car aucune époque ne fut plus féconde en miracles de sein-teté, — le Concile de Trente précisait la doctrine, poursulvait les abus, étabils-sait des règles canoniques de la plus

baute sagesse.

A la déformation dans le sang et la boue, l'Eglise opposait une admirabio « restauration du monde dans le Christ a.

Bien pius grave cependant est la déformetion que l'ennemi se propose au-jourd'hui. On ne répand pius le sang, on détruit rarement les églises, mais on poursuit une

« apostasie universelle de la foi et de la discipline de l'Eglise, apostasie pire quo l'ancienne qui mit en péril le siècle de Charles, car elle s'insinue pius astucieusement, cachée dans les veines mêmes de l'Eglise, et tire pius subtlement de prinches de l'agricologies de l'agricologies et tire pius subtlement de prinches de l'agricologies et l'agric cipes erronés des conséquences extrêmes.» Là où « ics turbulents noveteurs des temps passés conserveient eu moins quel-que reste du trésor de la doctrine révélée, il sembie que les modernes ne veuillent pes prendre de repos tant qu'ils ne l'auront pas vu entièrement dispersé ».

Ici-même nous avons cu la douleur de dénoncer en ieur temps — pour ne par-ier que de la France — les aberrations de M. Le Roy, destructrices de tout dogme, et celles du malheureux excommunié Loisy, destructrices de toute Ecri-ture Sainte. Leurs erreurs mortellos sont allées s'infiltrant dans des milieux catholiques et jusquo dens le eanctuaire Que de ruines intellectuelles et morales e préparaient si, de son œil vigilant, le Pesteur suprême, voyant le péril, ne l'aveit signalé dans son inoubliable Encyclique sur le « modernisme » i

Mais il ne suffit pas de condamner, de frapper. Le grand cœur du Pape vouguérir, et c'est pourquoi, à l'œuvre de déformation, que ses eauthèmes ont en pour objet d'errêter il voudrait on

poser l'œuvre de réforme senctifiante. D'une main sûre, il en trece un vaste programme, dont voici le réaumé :

« Avant tout, assurer la conservation intègre et inviolable de la foi cetbolique » ; "Une droite instruction du clergé et du peuple »; « établissement d'écoles de rela-gion dens les villes »; prédicetion qui soit non du « vent », mais un « aliment vital »;
Sollicitude à employer tous les moyen;

soit pour l'extirpetion du péché, soit crobes. La disparition de hiron pour la perfection des saints »; « fréquence de la sainte communion »; « fréquence de point de la fait de la savants hygienistes font des la fraction du gouvernement pour la fraction du gouvernement pour se soit de la fait de la

prisera certes pas les choses utiles et prisera certes pas ites shores utiles et agréchies à la vie: elles viennent, elles aussi du memo Dieu qui est l'auteur de la grâce et de la nature. Meis en recberchant les choses extérieures et les biens du corps, on évitera avec grand soin d'oublier la fin et, pour ainsi dire, le bonheur de toute le vie. Aussi bien celui qui veut user de ces moyens avec rectitnde et tempérance les subordonnera au salut.».

Les organisations diocésaines de France ne manqueront pas de méditer ce dernier conseil, qui est comme une con-sécration de leur travail sacerdotal et laïque combiné.

C'est précisément vers notre France que, sans la nommer, le Pontifo se tourne à la fin de sa lettre; elle est « cette nation où le pouvoir des ténèbres semble avoir établi son siège principal ». Mais nous gardons la conflance que là où l'œuvre de déformation a été ainsi plus grave, l'œuvre de vreio et sainte réforme, selon le programme pontifical, e'accomplit déjà et continuera de plus en plus consolante.

En lisent cette lettre grandiose, un souvenir frappant se présentait à notre esprit. Noue nous rappellons ce magni-fique « duomo » de Milen qui abrite le corps si admirablement conservé de aaint Charles. Quel contraste entre la aplendour de ce monument, vraie mon-tegne de marbre bianc artistiquement ciselé, et l'étroit escaiter qui conduit au saint lombean et offre à tous à méditer la devise : Humililas.

L'humilité, c'est la vertu qui a man-qué à ces esprits qui ont, depuis quelque temps, secoué le joug de la foi et cher-ché à ébranier celle des autres. Prêtres et fidèles, écoutons humblement les le-cons du Chef de l'Eglise, tenons-noue fidèlement inclinés devant les preccrip-tions de notre foi suivons doellement tions de notre foi, suivons docllement les conseils du Bouverain Pontife, et nous élèverons ainsi sur la base de l'humilité un édifice de sainteté personnelle et de fécondité apostolique, comparable au monument qui est la gloire de la cité de mint Charles Borro

La solidarité ministérielle

Pour services rendus à l'assistance publique, le ministère de l'Intérieur a décerné des médailles d'argent à :

Mme, Labrosse (Jeanne), en religion Sœur Camille, supérieure de l'hospice de Gournay (Seine-Intérieure).

Mms Jandon (Ursule), supérienre des gardes-malades de Saint-Geniez (Aveyron).

Mme Mantel (Jeanne), en religion Sœur Sainte-Gabrielle, directrice de l'orphelinat de Sainte-Suzanne (Manche).

Mme Galloy (Julie), en religion Sœur Saint-Gément, infirmière à l'hôpital d'Eperany (Marne).

Saint-Clement, infirmière à l'hôpital d'Eper-nay (Marne).
On récompense à l'Intérienr celles qu'on chasse de l'Instruction publique, mais cela n'empéche pas le Cabinet d'être solidaire.

Un coin de terre heureux

Dépêchons-nous d'en parler, tant que le sort est favorable à cette terre de Devos (Engadine). L'assemblée générale du lundi de la Pente-

L'assemblée générale du lundi de la Pentecète a accordé an syndic des faillites de la
localité un traitement fixe de mille francs
par an, parce que ce fonctionnaire... n'a rien
à faire. Or, comme le pauvre diable ne touchait qu'un tantième du produit des faillites,
sa situation était des plus précaires, à l'inverse de celle des habitants. Il est constant,
en effet, à Davos, qu'il ne se produit presque
point de faillites; on cite même des années
où it n'y en a point. Heureuses gens i

Le député battu et sans logis

C'était un député du Var, qui ne fut point réélu, Il avait pris à bail, à Passy, un appar-tement dont il est maintenant désireux de se

Il a eu l'idée ingénieuse d'adresser une

« Des circonstances personnelles, lit-on dans cette lettre, m'eyant empêché de solli-citer le renouvellement de mon mandat, et citer le renouvellement de mon mandat, et achant par expérience qu'il peut être intèressant de trouver facilement un logement en errivant à Parls, je crois devoir vous aviser que je puis disposer immédiatement de mes appartements, ruc...., à Passy, 2 étage; loyer 1850 francs, soit en continuation de bail, soit 1850 francs, soit en continuation de bail, soit en sous-location. Si cela vous intèresse, ayez l'obligeance de m'adresser au plus tôt un mot à l'adresse ci-dessous; je vous enverrai tous détails compléumentaires ou prendrai rendez-vous à Paris, où je serai prochainement pour visite et enteete. »

La circulaire se termine par cette formule : a Avec mes compliments pour votre élec-

Où peut-on être mieux que dans l'appar-tement d'un devancier?

Les hirondelles

Du train où l'on marche, il n'y aura bien tôt plus d'hirondelles. On aura bientôt exter

Ce n'est pas sculement un charme poétique qui disparaîtra avec elles, mais un élément de la santé publique. L'hirondelle venait purifier l'atmosphère des milliers de moucherons qui y pullulent. y pullulent.
Les moucherons et autres moustiques ont la réputation de dètestables porteurs de mi-crobes. La disparition des hirondelles va leur

permette de pulluler dans des proportions formidables.

Les savants hygienistes font souvent appel.

Les savants du gouvernement pour des causes

moins graves que celle-là. La protection des hirondelles s'impose autant et davantage que celle des manuels blocards en circulation dans les écoles officielles.

ROUBAIX-TOURC

Les élections à Apdierne

Dars le canton d'Audierne (Finistère), les maires vous font de la pression électorale avec une tranquillité d'ams admirable. Voici, par exemple, un des billets que le maire de Plovan adressalt à ses administrés;

a Piovan, 22 avril 1010.

» Monsieur, » Par ordre de M. le maire d'Andierne, j. viens vous inviter à voter et à faire voter le pius possible d'électeurs pour M. Plouzané. » Le maire de Plovan,

» GENTRIC. » Et le cachet de la mairie s'étalait orgueil leusement sur l'invitation adressée par ordre, afin de bien faire voir, que ee n'était pas, comme dit l'argot des boxeurs, du chiqué 1.

Le gouvernement et la réforme électorale

L'élection se ferait au scrutin de liste. On prendrait de nombre des inscrits, on le diviscrait par le nombre des eièges à pour-voir et on obtiendrait ainsi le quotient électoral.

diviseralt par le nombre des cieges à pourvoir et on obtiendrait ainsi le quotient
électoral.

D'eutre part, on additionnerait le nombre de voix de obaque liste et, on en ferait
la moyenne. Chacune de ces moyennes serait divisée per le quotient électoral et les
résultats de ces divisions domeraient le
nombre de sièges attribués à chaque liste.

En général, il resterait un nombre de
sièges non pourvus qui seraient, attribués à
la liste ayant obtenu la majorité.

Voici un exemple :

Supposons un département ou un groupement de départements ayant 200 000 insceits, 160 000 votants et 10 sièges à pourvoir. La liste A obtient une moyenne de
60 000 voix, la liste B une moyenne de
60 000 voix, la liste B une moyenne de
60 000 voix.

Le quotient électoral est égal à 200 000
divisées par 10, soit 20 000.

La liste A a droit à 70 000 divisées par
20 000, soit à 3 députés. La liste B a droit
à 60 000 divisées par 20 000, soit à 1 député.

Ainsi, 7 sièges seraient pourvus, mais
une prime serait accordée à la majorité ej
les trois eièges restant à pourvoir et, non
stribués seraient accordée à la liste A,
comme ayant obtenu la majorité.

La question religieuse en Espagne

Les premières hostilités

Nos lecteurs savent par quel aote magistral les prélats espagnois, répondant aux excitations de la presse radicale et républicaine, ont assumé la défense des Congrégations menacées. Ils n'ont fait du reste, dans leur lettre du 6 avril, adressée à M. Canalejas, et publiée seulement ces jours derniers, que rappeler les principes immuables qui régissent la matière : încompétence de l'Etat et liberté des catholiques. En Espagne particulièrement, la question ne souffre aucun doute : une pratique quasi centencire, le figlisteure concordateire, l'eveu des gouvernements, le constitution elle-même reconnaissent aux Congrégations le droit étémentaire de vivre et de subsister. Voil ce qu'ont rappelé les évêques. Ils ont fait tout leur devoir.

Il n'en a pas fellu davantage pour que l'on crifat à l'ingrence cléricele. Caimezvous, Messleurs. Bupposons pour un instant qu'au lieu de s'agir de religion Il s'agisse d'impôts ou de terifs douaniers, qui songrait à s'étonner que les Chambres de commerce, par exemple, vinssent présenter au gouvernement leurs doléances ou leurs encouragements, dans le cas d'une campagne perticulièrement violente, déchainée à cette ocçasion. Cele se voit tous les jours, et c'est ce qu'on voudrait refuser aux successeurs des apôtres, quend il s'egit des intérêts du peuple chrétien I Quoi qu'il en soit, le défense a précédé l'attaque. Celle-ci ne s'est pes feit aitendre. Hier un décret publié par le Gaceta (journat of the constitute de la cette certe publié par le Gaceta (journat of the constitute de la cette cours de le constitute de la cette cours des précédé l'attaque. Celle-ci ne s'est pes feit aitendre.

rataque. Cele-ci ne s'est pes feit attendre. Hier un décret publié par le Gaccia (journat officie) ouvre lo feu.

Par ce décret, il est enjoint aux essociations religieuses, dont le Concordat ne feit pas une mention spéciale, de solliciter des préfets leur inscription. Elles devront produire l'autorisetion ecclésies-tique ainsi que la liste complète de leur membres. Celles qui excreent une industrie devront de plus s'inscrire aur le registre de la contribution industrielle. Celles qui complent des membres étranjers devront en faire la déclaration détaillée, et ces derniers devront es faire inmatriculer chez leur consul respect. Enfin, ces mesures s'appliquent aux Congrégations étrangères établies on l'agente.

Parmi ces dispositions, question de Parmi ces à part, il en est qui n'aureient sans doute pas feit de difficultés. La feçon dont elles sont arrêtées, alors que les négocietions avec le Vatican suivent leur cours, par esprit mesquin et disatitum de représailles, ne peut que proque tes négocietions avec le Vatican suivent leur cours, par esprit mesquin et illégitime de représailles, ne peut que profondément blesser les 'catholiques espagnols. Quelle va être leur attitude? Plus que jamais, la discipline et l'union delvent être à l'ordre du jour. C'est grâce à elles qu'ils remporteront tôt ou tard la victoire définitive.

s s En voyage s demander

> dans toutes les gares ta croix

Les élections cantonales du 24 juillet

XXI ANNEE, - Nº 7152, - JEUDI 2 JUIN 1910

A petne sortis d'une élection, nous en

A petne sortis d'une élection, aous en obordons une sutre.

Le 24 juillet prochain, 1500 cantons de France éliront leurs représentants aux Conseils généraux, et 1800 autres cantons frençais éliront leurs représentants aux Conseils d'arrondissement.

Il ne feut pas dire: les élections du 24 evril-8 mai étaient les grandes, et cellos du 24 juillet seront les petites.

Certes, oul, les élections législatives étaient les grandes et devaient concentrer tous nos efforts. Mels, certes, non, les élections cantonales ne sont pas les petites. Elles ne méritent pas moins notre etiention, notre vigience et notre zèle que les élections législatives.

Elles exigent la même préparation, la

servation sociele.

La préparation, l'action et la surveil-lance sont d'ailleurs plus faciles, parce d'elles sont concentrées sur un plus petit

pasce.
Dans une élection cantonale, en effet, le candidat est sous le mein. C'est le volsin, c'est l'ami, c'est celui qui aime le ciocher, qui connaît les besoins du canton, qui est prêt et apte à servir ses intérêts, dont on prêt et apte à servir ses intérêts, dont on connaît la vie pour en être quotidienne-ment lémoin, la famille pour l'avoir suivie de génération en génération, les convic-tions pour s'être entretenu presque jour-meltement avec lui.

On choisit donc le candidat en toute connaissance de cause, sans crainte de se

tromper.

La seule difficulté se rencontre le plus souvent dans la résistance opposée par le bon candidat à l'honneur de représenter la centon, résistance qui prend as source tantôt d'une modestie qu'il faut vaincre,

BOURAIX. — 35, res de Vell-Abe

TOURCOMG. - 85, rue des Un

tantôt d'un amour du repos qu'il faut con-demner : chacun ee doit à son pays, en quelque manlère que le pays fasse appel è ses lumières et à son dévonement, et quel-que poste qu'il iul assigne.

Donc, trouver un hon cardidat, luf faire un devoir de se présenter, i'y contraindre, en quelque sorte, et lui promettre un concours fidèle, sans trève ni tassitude pour lui assurer le aucès, tet doit être dès à présent ic soin des électeurs can-teneux.

Au moment où la décentralisation est X Trençais éliront leurs représentants aux Conselis d'arrondissement. Il ne feut pas dire: les élections du 24 evrii-8 mai étaient les grandes, et celles du 24 juillet seront les petites. Certes, oui, les élections législatives étalent les grandes et devaient concentrer tous nos afforts. Meis, certes, non, les élections cantonales ne sont pas les petites. Elles ne méritent pas moins notre etlention, notre vigilence et notre zèle que les élections législatives.

Elles exigent la même préparation, la même action inlassable, la même surveillance obstinée, car elles sont appelées à exèrcer la même influence au double point de vue de le défense religieusse et de la présentée, que les hommes épris de jussites et de l'extendent du Conseil avec les carbonins conseile.

La préparation, l'action et la surveillance sont d'ailleurs plus faciles, parce que les sont concentrées sur un plus petit faspace.

L'adoption du scrutin de liste avec représentation proportionnelle, si elle survient, comme nous avons lieu de l'espérer,
gura pour esset d'écarter de la Chambre tet
Încapacités vaniteuses et oupides, et de
remplacer l'accession des personnes tarées,
remuantes et nulles à la représentation de
la France, par la jutte féconde des idées
au sein du Parlement.

Où prendre utiliement les représentants
des idées, sinon dans les assemblées départementales où elles euront été exprimées
non pas una fois, non pas dans uns réunice
publique isolée, mais à chaque session, et
paroles, puis mises en ection tout le cour
de l'année.

On le voit, les élections cantonales ou-

pour les catholiques nue importance india

AU PALAIS-BOURBON

Première séance de la nouvelle Chambre

2 beures sonnent : les tambours battent anx champs, et M. Louis Passy, doyen d'age, paraît à l'entrée de ta saile des Pas-Perdus.

B'un pas, auquet ees 80 as n'oet eien enlevé de sa legèreté, il gagne la saila des séences et monte au fauteul présidentiel.

Ecra, auquettes sont garnies comme elles te législature qui commence.

L'abbé Lemire, abandonnant son ancience place à droite, va cocuper, à gauche, celle de M. Paul Bertrand, est applaudi à gauche pendant que M. de Baudry-d'Asson lui adresse de vifa reproches.

Au bout d'uns dizaine de minntes, lorsque le broubain des conversations west quolque peu sume, et applie le fact de l'assemblée, qui tout à t'heure tui faisaient cortège et qui out t'air d'être ose enfants.

Deux jeunes députés d'opposition



M. POITOU-DUPLESSY (Charents)

Co sont MM. Chaulin-Servinière (Mayenne), Eveu (Côtes-du-Nord), Pythou (Puy-de-Dôme), Mattre (Saône-et-Loire), Cat. Dumas (Allier), Pulou-Duplesy (Chareute). Puls II présente les excuees de quelques membres qui n'assiste

Discours du président d'age



M. CH. DANIELOU (Finistère)

En nommant 200 députés nouveaux, le pays a mostre qu'il était inquiet, fatiqué même des combineisons uniquement basées aur les accords d'intérêts parlementaires ou tes efforts d'ambittons particulières. (Bruit à gauche sur divers bancs.) Le pays croît trouver la sécurité des personnes et des biens sans parler du respect de toutes les libertés dans ue écuveau mode de consultation nationale ; ha condanné moins te seruitin d'arrondissement que les procédés qui l'ont vielé. (Appl.) Le seruitin de liste, avec la représentation proportionnelle dans le cadra des départements, a certainement séduit Lopinice publique.

Mais cette réforme phimordiale ne doit pas-

Mes chers collègues.

Le président d'are de ts Chambre des députés joult d'un privilège qui a ses honneurs et ses péris. Il prend te premier la parole pour au lendemain, la situation des hommes et ses péris. Il prend te premier la parole pour au lendemain, la situation des hommes et des choses. Ce se sont pas les lois qui as l'autre l'inferprite de vos sentiments.

J'aurais veulu ouvrir cette session en nous félicitait. De uns et lés surres, par la nouvelle de quedque ovenemast heureus ; main, l'ay a peu de jours, la fatalité a frappé d'une ea-